

Action Migrants : Insertion réussie 2022-2023

PRÉREQUIS

- Être majeur à partir de 16 ans non européen et ayant une autorisation à vivre sur le territoire
- **Avoir obtenu une protection internationale (BPI) ou avoir un titre de séjour ou être allocataire du RSA**
- Avoir un numéro de sécurité sociale
- Avoir été scolarisé dans le pays d'origine

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Acquérir les compétences de base permettant la compréhension et la communication orale et écrite en langue Française
- Comprendre et exercer ses fonctions citoyennes
- Être en capacité d'explicitier, de définir et mettre en place son projet d'insertion et/ou de formation
- Faciliter l'accès à l'emploi ou à la formation professionnelle qualifiante

DURÉE DE L'ACTION

- L'Action Migrants : Insertion réussie 2022-2023 propose trois sessions :
 - **La première : du 12 Septembre 2022 au 9 Mai 2023 (site de Gradignan).**
 - La deuxième : du 15 Novembre 2022 au 11 Juillet 2023 (Bègles - site à définir).
 - La troisième : du 06 Décembre 2022 au 31 Juillet 2023 (Bordeaux - site à définir)
- Horaires :
 - lundis, mardis, jeudis et vendredis : 9 h à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h
 - mercredis : 9 h à 12 h
- Durée totale : 816 heures en centre et 133 heures en entreprise

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Orientation par le référent social ou professionnel (fiche d'orientation à transmettre : à l'IREP : irep@institut-don-bosco.fr).
- Convocation à une information collective, un entretien individuel et un pré-positionnement pour valider l'entrée en formation du candidat (prérequis, niveau actuel, motivation...) **les 05 et 06 septembre 2022.**
- Réponse de l'admission ou du refus sous 15 jours après l'entretien individuel.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

- L'action Migrants : Insertion réussie 2022-2023 est financée par la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde et la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS 33).
- La Préformation Action Migrants : Insertion réussie 2022 – 2023 est intégralement financée par La Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS 33).
- Aucune participation financière n'est demandée aux stagiaires.

RÉMUNÉRATION

- Pour les personnes justifiant d'un titre de séjour :
 - AREF – Allocation Retour à l'Emploi Formation pour les bénéficiaires de l'ARE
 - Revenu Social de Formation pour les personnes ne percevant ni les ARE ni l'ASS

DÉCOUPAGE DE L'ACTION

Les différentes phases de l'action	
1 ^{ère} phase (413h stagiaire)	Principalement dédiée à l'acquisition des prérequis linguistiques nécessaires à une insertion professionnelle durable (un vocabulaire transversal, indispensable pour une communication permettant de comprendre les consignes, de travailler en sécurité et de rendre compte) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Module linguistique : 322 heures ○ Module de Maths professionnelles : 45,5 heures ○ Module « insertion professionnelle » de 45,5 heures intégré dès cette première partie pour permettre à la Référente de l'action d'amorcer avec le groupe le travail d'orientation et ainsi anticiper sur les recherches de stages.
2 ^{ème} phase (403h stagiaire)	Consacrée à l'élaboration du projet professionnel et à sa mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> ○ Module linguistique : 136,5 heures ○ Orientation et Techniques de recherche d'emploi : 91 heures ○ Visiter et comprendre l'environnement administratif, culturel, éducatif et économique : 77 heures ○ Projet culturel individuel et collectif : 14 heures ○ Bureautique : 45,5 heures ○ Codes professionnels et soft skills : 39 heures ○ Stage en entreprise : 133 heures

MÉTHODES ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- Principe d'individualisation du parcours : positionnement puis adaptation tout au long du parcours de formation
- Apports théoriques, supports pédagogiques, projections

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTION

- Positionnement, Évaluations en cours de parcours, Evaluation finale
- Questionnaires, QCM et mises en situation
- Certificat de réalisation remis à chaque stagiaire en fin de formation
- Bilan individuel remis à chaque stagiaire en fin de formation

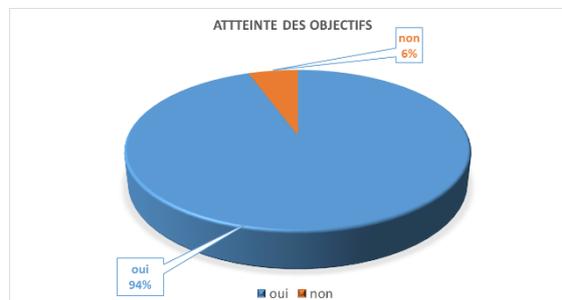
ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'IREP (irep@institut-don-bosco.fr) bénéficie de deux référents Handicap, que vous pouvez contacter :
 - ANDREBE Corinne - candrebe@institut-don-bosco.fr
 - JOUIN Sophie - sjouin@institut-don-bosco.fr
- L'IREP travaille en partenariat avec le Centre Ressource Formation Handicap (CRFH) afin d'adapter les conditions et/ou le parcours de formation si nécessaire.
- Vous pouvez contacter l'IREP et les référentes pour toute demande d'information relative à l'entrée en formation et le suivi de votre parcours.

APPRÉCIATION GÉNÉRALE DU PARCOURS DE FORMATION (ANNÉES 2020 À 2022, SUR 36 STAGIAIRES)



100 % des stagiaires ayant suivis la formation Migrants indiquent être satisfaits de leur parcours de formation.



94 % des stagiaires ayant suivi la formation Migrants indiquent avoir atteints leurs objectifs

LIEU DE L'ACTION ET CONTACT

Le secrétariat au 05.56.75.13.67 ou par mail : irep@institut-don-bosco.fr

Adresse : 40 rue des cèdres, 33 170 Gradignan

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 17h30